Annexe B
profil de poste personnel de direction - collèges Rep+ 2027

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille

PROFIL DE POSTE
PERSONNEL DE DIRECTION
ETABLISSEMENTS REP+

Intitulé de l'emploi :

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint : Chef d'établissement – Principal(e)
Type et nom de l'établissement :COLLEGE RENOIR REP +
Catégorie financière :Catégorie 3
Type de logement : T5

Implantation géographique :

Adresse : 50 avenue de St Paul
Commune : MARSEILLE
Code postal :13013

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves : 450 (409 élèves au constat de rentrée 2025 – répartis en 18 divisions, dont 5 en 6ème et en 5ème ; dispositifs ULIS TFC : 12 élèves, UPE2A : 15 élèves, Classe relais)

Environnement :

Situé dans le 13ème arrondissement de Marseille, au cœur des quartiers nord, le collège Auguste Renoir se trouve à la convergence des cités les plus en difficulté du territoire (Malpassé – Corot – Les Lauriers – Les Oliviers). Lié par l'espace au collège Rostand, dont il partage certains locaux et avec lequel il recrute sur le même secteur, il constitue avec ce dernier et les 10 écoles de leur zone de desserte le réseau REP+ Rostand-Renoir (réseau Marseille Étoile). Il est tête de file de la Cité éducative Malpassé-Corot, à laquelle il appartient depuis 2019.

L'environnement urbain reste peu attractif (grands ensembles en partie vétustes relevant du parc social, peu d'espaces verts, proximité de grands axes routiers), mais un plan de rénovation urbaine et d'importants chantiers de réhabilitation des écoles du secteur sont en cours. Le quartier est bien desservi (métro ligne 1 – station Malpassé, rocade L2) et l'établissement est situé à proximité directe des écoles de secteur, du lycée polyvalent Diderot et du campus universitaire de Saint-Jérôme.

Une population scolaire très fragile socialement (Archipel, rentrée 2025) :
– Indice de position sociale de 70,8 (105,4 pour le département) ; 78,3 % d'élèves issus de milieux défavorisés (35 % dans le département) ;
– 87 % des élèves résident en quartier prioritaire de la politique de la ville (18,7 % dans le département) ;
– 78,2 % d'élèves boursiers, dont 34,7 % à l'échelon 3 (32,6 % de boursiers dans le département) ;
– 23,7 % de demi-pensionnaires seulement (72,2 % dans le département) ;
– 17,2 % des élèves de 3ème en retard d'un an ou plus (8,9 % dans le département).

Spécificités internes :

Structure et offre de formation (2025-2026) : 17 divisions (5 en 6ème, 4 par niveau de la 5ème à la 3ème), 24,1 élèves par division (26,6 dans le département) et 1,32 heure d'enseignement par élève. Dispositifs : ULIS TFC (12 élèves), UPE2A (15 élèves), atelier relais. Bilangue anglais-espagnol en 6ème, latin (26,7 % des élèves de 5ème contre 17 % dans le département), classe maritime BIMER, classe médias, club sciences, Cordées de la réussite (École Centrale, AMU, lycée militaire d'Aix-en-Provence, BIAM), mobilités Erasmus+ (Consortium Diderot, Projet Nomade). Les effectifs sont stabilisés autour de 410 élèves (420 en 2023, 410 en 2024, 409 en 2025).

Résultats et parcours des élèves :
– Évaluations nationales 6ème : après un net resserrement en 2023-2024 et 2024-2025, l'écart avec les établissements hors éducation prioritaire se creuse à nouveau à la rentrée 2025 (score moyen de

236,2 en français et 218,2 en mathématiques, soit des écarts de 8 % et 14 % avec le département HEP). Les premiers résultats de la rentrée 2026 confirment cette fragilité : 65,9 % des élèves en maîtrise fragile ou insuffisante en français et 73,8 % en mathématiques.
– DNB : taux de réussite fluctuants (73 % en 2021, 84 % en 2022, 83 % en 2023, 70,3 % en 2024, 77 % en 2025, 69 % en 2026), inférieurs au taux départemental (85,7 % en 2025). La moyenne à l'écrit progresse en 2026 (9,9/20 contre 8,4 en 2025 et 7,7 en 2024), notamment en français (9,97) et en sciences (12), tandis que la moyenne au socle recule (12,4/20 contre 14,6), ce qui réduit l'écart entre socle commun et épreuves finales. En 2025, 49 % des candidats obtenaient moins de 8/20 à l'écrit (27,3 % dans le département). La valeur ajoutée reste positive (+9 points en 2024, +14 en 2025). Le collège a été identifié dans le dispositif « Collèges en Progrès » à la suite du DNB 2025.
– Orientation : le taux de passage en 2GT progresse (50 % en 2024, 57,5 % en 2025, 58,6 % des décisions d'orientation en 2026) mais reste inférieur au taux départemental (64,6 % en 2025), la voie professionnelle demeurant surreprésentée (34 % contre 18,4 % en 2025). Le devenir des élèves en fin de 2nde GT reste fragile : 31,3 % accèdent en 1ère générale en 2025 (69 % dans le département), 56,3 % en 1ère technologique et 8,3 % redoublent. Les parcours en voie professionnelle sont en revanche solides (87,1 % de passage en 1ère professionnelle et 81,8 % en 2ème année de CAP, au-dessus du département). Taux d'accès de la 6ème à la 3ème : 89 % (92 % dans le département).

<u>Équipes et climat scolaire</u> :
– 38 enseignants : une équipe dynamique, investie, expérimentée et très stable (57,9 % ont plus de 8 ans d'ancienneté dans l'établissement ; ancienneté moyenne de 8,8 ans ; 8,9 % des ETP assurés par des agrégés contre 7 % dans le département ; plusieurs professeurs chargés de missions académiques). Points de vigilance : part croissante des non-titulaires (17,3 % des ETP en 2025 contre 10,4 % en 2023 et 9,5 % dans le département) et hausse des demandes de mutation (13,3 % des titulaires en 2025 contre 0 % en 2023).
– Vie scolaire : 3 CPE et 9 ETP d'assistants d'éducation. Le climat scolaire est apaisé et s'améliore en 2025-2026 : taux d'absence ramené à 8,25 % (9,9 % en 2024-2025), exclusions de cours en forte baisse (105 contre 174), 55 sanctions sur l'année. Points de vigilance : absentéisme des élèves de 3ème en fin d'année, hausse des retenues en 6ème, 8 conseils de discipline.
– L'équipe de direction, entièrement renouvelée à la rentrée 2024, a engagé la reconstruction de modalités de pilotage collaboratives et la réactivation des instances, dynamique qu'il conviendra de consolider en s'appuyant sur l'autonomie et la capacité d'initiative des équipes.

Compétences attendues :

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) :
– Conduire une politique pédagogique centrée sur l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, parler), fondée sur l'analyse fine des évaluations nationales et le suivi de cohortes, et poursuivre la démarche « Collèges en Progrès » (lexique, rédaction, compréhension des consignes) afin d'améliorer durablement les résultats aux épreuves écrites du DNB.
– Construire une culture commune du travail personnel de l'élève : renforcer Devoirs faits en 5ème et en 4ème et déployer l'expérimentation « Apprendre à apprendre » adossée à une formation d'établissement.
– Engager l'établissement et le réseau dans une dynamique de formation, de recherche et d'innovation (logique de projets, parcours éducatifs comme leviers de cohérence et de progressivité, numérique éducatif, compétences psychosociales).
– Vie scolaire : poursuivre la baisse des exclusions de cours, renforcer la valeur éducative des sanctions par les mesures de responsabilisation, prévenir l'absentéisme et le décrochage (GPDS, partenaires de santé), faire vivre la démocratie scolaire.
– GRH : fidéliser une équipe stable et expérimentée tout en accompagnant l'intégration et la formation des personnels contractuels ; piloter le PIAL ; entretenir un dialogue social de qualité.

Liées à la spécificité du poste :
– Piloter en interdegré et en partenariat : co-pilotage du réseau REP+ Rostand-Renoir (liaison école-collège, Conseils École-Collège, répartition des futurs élèves de 6ème entre les deux collèges) et animation de la Cité éducative Malpassé-Corot en tant que chef de file.
– Porter une politique d'orientation ambitieuse (Plan pluriannuel d'éducation à l'orientation, Cordées de la réussite, liaison avec les lycées du réseau Étoile) pour accroître le passage en 2GT et mieux préparer les élèves aux exigences du lycée général.
– Développer la coopération avec les familles dans un contexte de grande fragilité sociale (ateliers des parents, entretiens d'orientation, OEPRE).

– Structurer le repérage et l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers (ULIS, UPE2A, atelier relais, PAP, micro-collèges).
– Assurer une coordination étroite avec le collège Rostand pour la gestion des locaux partagés.

Autres compétences :
– Qualités d'écoute, de dialogue et de médiation ; sens du travail collectif au sein de l'équipe de direction et avec l'ensemble des services (vie scolaire, gestion, pôle médico-social).
– Développer l'ouverture culturelle, européenne et internationale (PEAC, Erasmus+, pass Culture) et engager les projets dans une démarche de labellisation.
– Renforcer la communication externe et l'attractivité de l'établissement (site internet, valorisation des projets).
– Maîtrise de la gestion administrative et financière d'un EPLE et des outils de pilotage (Archipel, tableau de bord).

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère en charge de l'éducation nationale – titulaire

Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans

Expérience de l'éducation prioritaire

Disponibilité

Autres : Chef de file de la Cité éducative Malpassé-Corot et pilote de PIAL. Locaux partagés avec le collège Rostand. Niveau de complexité estimé « sensible » sur les quatre thématiques de l'évaluation (pilotage de l'établissement, politique pédagogique et éducative, compétences managériales, liens avec l'environnement).

Cette fiche doit être envoyée directement par mel à la DIEPAT (diepat.pdir.ak@ac-aix-marseille.fr et diepat.pdir.lz@ac-aix-marseille.fr**), copie au DASEN / DAASEN, pour le vendredi 9 octobre 2026 au plus tard.**